

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/CAN/186/Add.2  
22 décembre 2004

(04-5630)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/  
français

## NOTIFICATION

### Addendum

La communication ci-après, datée du 16 décembre 2004, est distribuée à la demande de la délégation du Canada.

### Règlement modifiant le Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes

La Loi sur l'inspection des viandes confère au gouvernement canadien le pouvoir de réglementer la salubrité et la qualité des produits de viande importés ou préparés au Canada dans les établissements agréés par le gouvernement fédéral pour l'exportation ou le commerce interprovincial. Pris en vertu de la Loi, le Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes définit les normes pour les produits de viande, précise les exigences concernant la délivrance de permis, ainsi que l'agrément, l'entretien et le fonctionnement des établissements de transformation de la viande relevant des autorités fédérales, et établit les normes d'emballage et d'étiquetage et les critères d'importation et d'exportation des produits carnés.

La présente série de modifications au règlement se divise en deux volets: les changements nécessaires pour rendre obligatoire la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA); et des modifications portant sur d'autres points mineurs du règlement, sans lien avec l'application obligatoire du PASA. Le PASA est un programme de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) conçu pour que tous les établissements de transformation de la viande et de la volaille agréés par le gouvernement fédéral mettent en place et maintiennent des systèmes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP).

Des périodes de transition également applicables aux producteurs nationaux et étrangers sont prévues dans plusieurs dispositions.

Le texte de cet addendum (règle finale), peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://canadagazette.gc.ca/partII/2004/20041215/pdf/g2-13825.pdf> ou demandé du :

Point d'information canadien  
Conseil canadien des normes  
200-270 rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6N7  
Tel: (613) 238-3222  
Fax: (613) 569-7808  
Courriel: [info@scc.ca](mailto:info@scc.ca)